

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 20 octobre 2025

- - -

Le 20 octobre 2025 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 14 octobre 2025 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : M. Gilles BELLIVIER,

Pouvoirs : 1

Nombre de conseillers en exercice : 9 Nombre de conseillers présents : 1 Votants : 10

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal - **Michel VÉDRUNE**

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 septembre 2025 a été transmis aux conseillers pour corrections (cf annexe 1)

✓ **Le PV est approuvé par 9 voix pour 1 abstention 0 voix contre**

2. PERSONNEL – Création de poste

Michel VEDRUNE

Un poste de contrat aidé à 40 % arrive prochainement à échéance. Il nous est proposé une reconduction pour 6 mois aidée à 30 %.

Nous proposons d'accepter cette reconduction en réduisant légèrement le nombre d'heures -à hauteur de 22 h- pour limiter l'impact financier de ce changement.

La personne concernée ayant décidé au dernier moment de ne pas renouveler sa candidature, il est proposé de faire appel à France travail pour recruter à nouveau tout en favorisant si possible un contrat aidé.

Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

3.TERRAINS COMMUNAUX -demande d'acquisition

-jacques FOUCHER

Une demande à été déposée par Mr Patrie Dominique pour l'acquisition d'une bande de terrain au droit de sa maison, (située 189 rue carrière saint jacques) ceci afin de pouvoir restaurer dans de bonnes conditions un mur prêt de s'effondrer. (Cf plan en annexes 4).

La démarche se fera en plusieurs étapes

-bornage

-déclassement du domaine public au domaine privé

-vente

Des devis ont été demandés pour le bornage et les frais de notaire (l'acquéreur à été informé du montant des devis).

Les frais de bornage et de notaire restent à la charge de l'acquéreur.

Le prix de cession sera de 12 € le m².

**Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour,
0 abstention, 0 voix contre**

COMMISSIONS

4. AUBERGE-point de situation- Michel VEDRUNE- Emmanuel SAILLY-Jacques FOUCHER

Les travaux avancent toujours selon le calendrier prévu,

La commission recrutement finalise son travail de sélection des candidats.

QUESTIONS DIVERSES

5.MANDAT – Point sur les missions et projets à finaliser avant la fin du mandat

Dolmen :

En relation avec Mega neo

Valorisation du résultat des fouilles

Vitrine en mairie

Circuit des dolmens

Livre ?

Petit patrimoine :

Lancement travaux petite fontaine

Vente terrain :

Chemin de la Combe -enquête publique

Dernier terrain lotissement-solder budget lotissement-réflexion nouveau lotissement

Patrie

Aubony (parking)

Gaec 3m

Voirie :

Sécurisation D 19

Sécurité :

Elaboration du PCS

Signalisation :

Pose des panneaux du PNRCQ

Label ciel étoilé

GR

Base trail

Fourniture de bas de circuit

Valider Gréalou en point de départ

Photovoltaïque

Poursuite des contacts avec les opérateurs pour le photovoltaïque au sol et sur toiture de la salle des fêtes

7. DECORATION DE NOEL -

RENDEZ VOUS samedi 6 décembre à 14h

8. INFORMATION -

Suite à plusieurs demandes d'habitants, il est rappelé que les compte rendu des conseils municipaux sont accessible sur le site internet de Gréalou.

La séance s'est terminée à 22h30.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 7 Novembre à 20h, et le 26 novembre à 20 h 30 à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, leXXXXXX.

La secrétaire de séance :
Mélanie Fages


Le Maire :
Michel VÉDRUNE

